



Europolitique Consulting
CABINET EN CONSEIL
AFFAIRES EUROPEENNES & INTERNATIONALES

DOSSIER EUROPE

Les 5 questions que vous vous posez sur l'Europe

Préambule :

" Le mot de Ludovic Zanker, président d'Europolitique Consulting

Où que j'aïlle en France, au cours de mes déplacements ou lors de nos échanges sur le site internet de mon cabinet, je constate que certaines questions à propos de l'Europe reviennent sans cesse. J'ai donc décidé avec mon équipe de produire un document qui fournit des éléments de réponses à votre questionnement. "

✓ Comment l'Europe peut-elle œuvrer pour limiter l'immigration clandestine sur l'espace Schengen ?

La question qui touche à l'immigration clandestine en Europe et par voie de conséquence à la maîtrise des frontières représente un enjeu politiquement très sensible. Elle constitue un terreau sur lequel prospère le populisme et la montée de l'extrême droite.

En 2013, Frontex – L'agence européenne en charge des frontières extérieures de l'Union - a recensé 170 000 entrées irrégulières aux frontières de l'Europe. Malte, la Grèce, l'Italie, l'Espagne constituent autant de points d'entrées et de pays vulnérables qui ont été longtemps abandonné à leur propre sort. Mais le déferlement des illégaux poussent les États membres à se montrer plus coopératifs et solidaires.

Nos hommes politiques recherchent des solutions et avancent des propositions. A commencer par Alain Lamassoure qui propose et soutient la création d'une police européenne des frontières. Ce corps européen, évoluant sous un même uniforme aurait la charge d'assurer l'intégrité de l'espace commun et résulterait d'une volonté commune de contrôle.

D'autres comme François Fillon prône le triplement du budget consacré à l'agence Frontex qui forme les gardes frontières et joue un rôle dans l'interception des migrants illégaux.

Enfin, les solutions se trouvent aussi en dehors de nos frontières. Il faut contraindre les États tiers à réadmettre leurs ressortissants lorsqu'ils font l'objet de mesure d'expulsion et aider les États limitrophes de zones de conflit à absorber le flux de réfugiés qui seraient tentés de prendre la route vers l'Europe.

✓ Doit-on corriger les règles qui régissent l'espace Schengen ?

L'espace Schengen résulte de l'accord signé le 14 juin 1985. Il compte 26 États en 2013. L'Europe au nom du principe de la libre circulation des hommes et des capitaux qui régit son espace a aboli ses frontières internes. Or la suppression des contrôles aux frontières combinée à l'élargissement de l'Europe a affaibli la lutte contre l'immigration irrégulière.

Dès lors, la polémique ne cesse d'enfler entre les hommes politiques qui plaident pour la sortie de l'espace Schengen (Nicolas Sarkozy en 2012) et ceux qui souhaitent réformer l'espace Schengen. Il faudra sans doute aller plus avant dans la mise en place de règles communes en matière de conditions d'entrée et de visas pour les courts séjours et le traitement des demandes d'asile.

Toutefois, pour contrer l'expansion du flux des migrants clandestins, l'Union en 2013 a élargi la possibilité de réintroduire les contrôles temporaires en cas de manquement grave d'un État membre à ses obligations de contrôle aux frontières extérieures.

✓ **Comment peut-on relancer la croissance en Europe ?**

La solution consiste à accroître l'investissement pour relancer une croissance génératrice d'emplois. En 2012, le taux de chômage de l'Europe était de 10,2% ; en 2020, l'Union table sur un taux d'emploi à 75%.

La question de l'investissement pose la question de son financement, point de friction entre l'Allemagne et ses partenaires. Certains États, financièrement exsangues, plaident pour un financement européen de la relance. L'Allemagne qui par principe prône l'équilibre budgétaire des finances publiques et récuse l'endettement refuse cette option qui encourage les pays à s'exonérer de la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires à l'assainissement de leurs finances publiques.

Jacques Attali en 2012 avait proposé la création de « projects bonds » pour financer les projets d'avenir sans ruiner les États et dont le remboursement aurait été garanti par la levée d'un impôt européen.

Aujourd'hui, l'Europe semble être en panne d'idée même si le prochain Conseil économique et financier franco-allemand du mois de décembre sera consacré à des propositions pour améliorer la compétitivité et relancer l'investissement en France, en Allemagne et en Europe pour un retour à une croissance durable. Il est question notamment d'un plan d'investissement de 300 milliards d'euros qui ferait appel en partie à des fonds européens émanant de la banque européenne d'investissement ou du budget.

✓ **Comment relancer l'emploi des jeunes ?**

Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est une épine dans le pied de l'Union européenne. IL est à 23,5% pour l'Europe (les 28 pays confondus) contre 19% en 2004.

La solution repose sur un constat : les pays selon Eurostat où l'emploi des jeunes est le plus élevé sont ceux qui valorisent l'apprentissage à l'instar de l'Allemagne et du Danemark. L'apprentissage mène vite à l'emploi.

L'Apprentissage est un enjeu pour la France qui reste figée dans ses mentalités et ses pratiques. En France, l'apprentissage qui est une forme particulière d'alternance et les formations en alternance en général permettent d'obtenir un diplôme mais sont gérés par l'État donc le système est très centralisés tandis qu'en Allemagne, ce sont les seules voies d'accès à des métiers qualifiés et elles sont exclusivement gérées par les entreprises qui ont identifiées leurs besoins.

[A Europolitique Consulting, nous soutenons deux orientations :](#)

Le développement de l'apprentissage sur le modèle allemand dans les secteurs de croissance et pour les emplois émergents via des incitations financières à l'industrie pour qu'elle crée plus d'emplois
La généralisation de la mobilité des apprentis en Europe qui repose sur deux outils, Léonardo et Erasmus. Malheureusement, en France, tous les CFA ne font pas partis du réseau Movil 'App qui rend possible l'accès à des stages en Europe pour les apprentis.

✓ **Comment avancer sur le chantier de l'harmonisation ?**

L'harmonisation est le rapprochement des législations nationales avec pour objectif de faire disparaître

dans la mesure du possible les différences les plus significatives entre États membres afin de supprimer les obstacles à la libre circulation et à la libre concurrence.

L'un des champs les plus sensibles de l'harmonisation est la question de l'harmonisation fiscale. Il faut savoir que les systèmes fiscaux sont du ressort des États membres qui se font concurrence, notamment en développant des politiques dites d'attractivités fiscales.

L'une des solutions pour tendre vers l'harmonisation fiscale en Europe pourrait être l'instauration et la mise en place d'un serpent fiscal européen dont le taux d'imposition pourrait varier selon les pays à l'intérieur d'un corridor dont les limites hausses et basses iraient en se rapprochant.

Pour l'heure, la bataille contre l'optimisation fiscale constitue l'une des priorités de Jean-Claude Juncker qui se trouve face à l'opposition du Luxembourg qui souhaite conserver ses pratiques fiscales avantageuses pour les multinationales.

Direction Générale – Service de Presse

Michael Delage

Contact : presse@caei.eu

En collaboration auprès de M.Ludovic Zanker

Me Malika Akli

Directrice adjointe du Cabinet

Directrice adjointe de publication

Contact : secretariat.akli@caei.eu

EUROPOLITIQUE CONSULTING

Service Communication

Le Bureau du Cabinet

E-mail : dgi.presse@bpaefr

Site internet : www.ep-consulting.fr